



Organisation et Animations d'Evènements pour Enfants et Familles

Entreprise enregistrée au Registre du Commerce
Janvier 2018

Conditions de réservation

Pour votre information ...

Procédure de Réservation :

Nous considérons une réservation comme valable et ferme, dès que les informations nécessaires au bon déroulement de la commande de prestations sont communiquées, soit : votre nom et adresse, prestation souhaitée, date et adresse de l'Evènement avec les horaires, adresse de l'Evènement, etc...

La confirmation de réservation peut se faire par écrit, mail, fax ou téléphone. Dès lors, elle est considérée comme un contrat convenu et accepté par le client.

Dès que la prestation est réservée, le client s'engage selon les termes du Code des Obligations Suisse sur la conclusion d'un contrat, et les conditions de résiliations entre en vigueur.

En cas d'incertitude, nous vous accordons volontiers une option de pré-réservation, en attendant votre confirmation de réservation définitive.

Confirmation de réservation :

Pour la bonne forme, à réception de votre réservation, un contrat d'animation ou de location vous est envoyé par e-mail, par lequel nous nous engageons pour la/les prestation/s commandée/s. Il est à noter que notre réseau d'intervenants nous permet de garantir toutes nos réservations.

En contrepartie, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le contrat en question dûment signé et daté pour accord ; ceci peut se faire par mail, fax ou courrier dans les 3 jours.

Un contrat non retourné signé ne signifie pas une renonciation, et les modalités de réservation restent vigueur. Toute annulation doit être communiquée par voie écrite et postale, faute de quoi elle ne pourra pas être prise en considération.

Modalités de Règlement :

Dès que la prestation est commandée, le montant total de la réservation est due.

De mauvaises expériences nous contraignent, dès cette année, de demander le paiement global avant l'Evènement.

Lors de la réservation, nous convenons votre mode de règlement, soit par :

- ✚ Postcard ou Maestro en nos bureaux *
- ✚ Visa ou Mastercard *
- ✚ Espèces, en nos bureaux ou aux intervenants avant la prestation
- ✚ Virement bancaire

*Les règlements par cartes bancaires sont majorés de 1 à 3 % selon la carte.

Délai de paiement : Date de l'Evènement

En cas de retard de paiement, des frais de rappels par échéances manquées sont appliqués, allant de Fr. 15.00 à Fr. 25.00 ou plus, selon retard et poursuites entamées.

Les réservations non acquittées seront remise à notre service de recouvrement.

Aucun remboursement intégral de prestation n'est entrepris dès lors où la prestation a lieu.



Organisation et Animations d'Evènements pour Enfants et Familles

Entreprise enregistrée au Registre du Commerce
Janvier 2018

Conditions de résiliation :

Après votre confirmation de réservation, et dans un délai de:

- 24h.00 après remise du contrat d'animation ou contrat de location par e-mail (date et heure d'envoi faisant foi), la résiliation est accordée sans frais.
- entre 48h.00 (2jrs) et 72 h.00 (3jrs) après remise du contrat d'animation ou contrat de location (date et heure d'envoi faisant foi), des frais d'annulation de dossier de Fr. 80.00 seront facturés.

Passé ces délais les conditions ci-dessous seront appliquées :

- 20 jours ouvrables avant la date réservée, le 80% du montant de la réservation est dû
- 15 jours ouvrables avant la date réservée, le 100% du montant de la réservation est dû

Toute annulation doit être communiquée par écrit et par voie postale, faute de quoi elle ne pourra pas être prise en considération. Un contrat non retourné signé n'indique pas une renonciation à la réservation, et les modalités de réservation restent vigueur.

En cas de maladie de l'enfant fêté, attestée par certificat médical, une date de remplacement peut être trouvée selon nos disponibilités. (Sous réserve d'un gâteau d'anniversaire s'il est commandé et déjà fait ou en cours de préparation).

Nous garantissons la prestation même en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant (exemple maladie, accident). La prestation sera remplacée selon possibilité de nos autres intervenants.

Les Evènements en entreprise sont soumis à conditions de résiliations mentionnées dans les devis soumis.

Parking :

Vous habitez en pleine ville, et /ou le stationnement est difficile : il est indispensable de prévoir une place de parking pour l'intervenant. Ceci pour éviter une perte de temps et du stress inutile ! La qualité de sa prestation n'en sera que meilleure.

Météo :

Aucune annulation possible en cas de mauvais temps ; il y a lieu de prévoir un intérieur pour les animations.

Toutefois, seuls les châteaux gonflables peuvent être annulés pour cause de mauvaises conditions météorologiques, applicable selon nos conditions spéciales Châteaux gonflables.

Remarques :

Nos prestations et animations touchant le domaine du divertissement, nous mettons tout en oeuvre pour que ceux-ci se déroulent selon les descriptions. Toutefois, nous n'entrons pas en matière si les prestations ne devaient correspondre à votre image. Aucun remboursement ou réduction de prix ne sera accordé dès lors où la prestation a eu lieu.

Tout matériel loué reste de la propriété de Kidevents, et n'est pas saisissable.

Fort juridique : Nyon (VD-CH)

Nos services sont soumis à la TVA de 7.7 %